

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 15/03/2017

Revision : SOLEVAN-2-CLP du 15/03/2017

## GOLD DIGGER 50/50 6 MG

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

#### 1.1. Identification de produit

GOLD DIGGER 50/50 6 MG

**Nom commercial** : GOLD DIGGER 50/50 6 MG

REFERENCE : **TGG 1**

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Liquide de recharge pour cigarettes électroniques.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : SOLEVAN FRANCE  
14, rue Christophe COLOMB  
94370 SUCY EN BRIE  
Tél:01 78 12 17 17  
Email :dahansteven@hotmail.fr

**1.4 Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59**

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS :

(LégislationCLP)

ATD3 Toxicité aiguë cutanée 3

H311 - Toxique par contact cutané.

#### 2.2. Elements d'étiquetage

Classification GHS :

(LégislationCLP)



# Fiche de données de sécurité

Édité le : 15/03/2017

GOLD DIGGER 50/50 6 MG

Revision : SOLEVAN-2-CLP du 15/03/2017

Mention d'avertissement : DANGER

ATD3 Toxicité aiguë cutanée 3

H311 - Toxique par contact cutané.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise.

P361 - Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P405 - Garder sous clef.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans ...

## 2.3. Autres dangers

NON CONCERNE

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Liste des composants à signaler :

### 3.1. Substances

NON CONCERNE

### 3.2. Mélanges

NON CONCERNE

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

**Contact avec la peau :** Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer ensuite à l'eau claire.

**Contact avec les yeux :** Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis lavage avec une lotion oculaire type Dacryosérum. Si trouble consulter un ophtalmologue.

**En cas d'ingestion :** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

**Vêtements souillés :** Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

NON CONCERNE

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

NON CONCERNE

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

CO<sub>2</sub>, Poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Classe d'inflammabilité :** Le produit n'est pas inflammable..

**Prévention :** Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 15/03/2017

GOLD DIGGER 50/50 6 MG

Revision : SOLEVAN-2-CLP du 15/03/2017

## 5.3. Conseils aux pompiers

Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.

## 6. MESURES EN CAS D'ÉCOULEMENT ACCIDENTEL

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

#### Pour les non-secouristes

A cause des solvants organiques contenus dans le mélange, éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.

### 6.4. Référence à d'autres sections

NON CONCERNE

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Refermer les emballages après utilisation.

Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Éviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les contenants fermés hors de leur utilisation.
- À l'abri de source de chaleur, rayons directs du soleil

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec savon doux et de l'eau avant de manger, boire, de fumer et avant de quitter le travail.

## 8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

### 8.1. Paramètres de contrôle

NON CONCERNE

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique :** Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les aliments, boissons.

#### Équipements de protection individuelle :

- Protection des mains : Protection non requise.

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 15/03/2017

GOLD DIGGER 50/50 6 MG

Revision : SOLEVAN-2-CLP du 15/03/2017

- Protection des yeux : Protection non requise.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Ingestion : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

ASPECT :	<b>Liquide</b>
ODEUR :	<b>Caractéristique</b>
COMPOSITION :	<b>Monopropylène glycol, glycérine, substances aromatisantes, nicotine (6 mg/ml)</b>
DENSITE RELATIVE :	<b>[1.120 ; 1.160]</b>
INDICE DE REFRACTION :	<b>[1.425 ; 1.450]</b>
POINT ECLAIR EN C :	<b>61</b>
USAGE :	<b>NE PEUT ETRE CONSOMME EN L'ETAT</b>
DATE LIMITE D'UTILISATION OPTIMALE :	<b>24 mois</b>
CONDITIONS DE STOCKAGE :	<b>En emballage clos à l'abri de la lumière, de la chaleur et de l'humidité</b>

### 9.2. Autres informations

NON CONCERNE

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1. Réactivité

NON CONCERNE

### 10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Exposé à des températures élevées, le mélange peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde d'azote.

### 10.4. Conditions à éviter

Tout appareil susceptible de produire une flamme ou de porter à haute température une surface métallique ( brûleurs, arcs électriques, fours...) sera banni des locaux.

Eviter :

- l'accumulation de charges électrostatiques
- la chaleur
- des flammes et surfaces chaudes
- l'exposition à la lumière

### 10.5. Matières incompatibles

NON CONCERNE

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

**Produits de décomposition dangereux :** Pas de produits de décomposition dangereux connus

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 15/03/2017

GOLD DIGGER 50/50 6 MG

Revision : SOLEVAN-2-CLP du 15/03/2017

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Information toxicologiques : Aucune donnée disponible.

#### Informations Toxicité Aigue :

- Orale

Non Déterminée

- Inhalation

Non Déterminée

- Cutanée

300,00 (Estimée)

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

NON CONCERNE

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

NON CONCERNE

### 12.4. Mobilité dans le sol

NON CONCERNE

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

NON CONCERNE

### 12.6. Autres effets néfastes

NON CONCERNE

## 13. ELIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Produit** : Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

**Emballages non nettoyés** : Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légagles

## 14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

ADR:



IMDG:

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 15/03/2017

GOLD DIGGER 50/50 6 MG

Revision : SOLEVAN-2-CLP du 15/03/2017



IATA:



## 14.1. Numéro ONU

ADR : 3144 ( Code Tunnel :(E) )  
IMDG:3144  
IATA :3334

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR : COMPOSÉ LIQUIDE DE NICOTINE, N.S.A.; ou PRÉPARATION LIQUIDE DE NICOTINE, N.S.A.(NICOTINE ou 3-[(2S)-1Methylpyrrolidin-2-yl]pyridine)  
IMDG:COMPOSÉ LIQUIDE DE NICOTINE, N.S.A.; ou PRÉPARATION LIQUIDE DE NICOTINE, N.S.A.(NICOTINE ou 3-[(2S)-1Methylpyrrolidin-2-yl]pyridine)  
IATA :MATIERE LIQUIDE REGLEMENTEE POUR LE TRANSPORT AERIEN N.S.A. (NICOTINE ou 3-[(2S)-1Methylpyrrolidin-2-yl]pyridine)

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 6.1  
IMDG:6.1  
IATA :6.1

## 14.4. Groupe d'emballage

ADR : II  
IMDG:II  
IATA :II

## 14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : NON\_REGLEMENTE

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

NON\_REGLEMENTE

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

NON\_REGLEMENTE

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

NON CONCERNE

## 16. AUTRES INFORMATIONS

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 15/03/2017

GOLD DIGGER 50/50 6 MG

Revision : SOLEVAN-2-CLP du 15/03/2017

Fiche de Données de sécurité selon 2001/58/CEE.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Listedespoinstmodifiés:3.2

16